



## PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale de l'alimentation,  
de l'agriculture et de la forêt  
Service Régional de la Forêt et du Bois

### **Arrêté modifiant l'arrêté du 22 juin 2017 portant composition de la commission régionale de la forêt et du bois**

Le préfet de la région Occitanie  
Préfet de la Haute-Garonne  
Chevalier de la Légion d'honneur  
Officier de l'ordre national du Mérite

**VU** le code forestier, en particulier ses articles L113-2, D113-11 et D113-12 ;

**VU** le code des relations entre le public et l'administration, et notamment ses articles R133-3 à R133-13 ;

**VU** le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

**VU** le décret n° 2015-778 du 29 juin 2015 relatif aux commissions régionales de la forêt et du bois ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 22 juin 2017 portant composition de la commission régionale de la forêt et du bois ;

**VU** les propositions de désignation des collectivités, des établissements publics, des organismes consulaires et des associations ;

**VU** la décision de la présidente du conseil régional Occitanie Pyrénées-Méditerranée du 12 septembre 2016 de fixer à 5 le nombre de représentants des conseils départementaux, soit le maximum autorisé ;

**VU** l'avis favorable du 20 novembre 2020 de la présidente du conseil régional Occitanie ;

**CONSIDERANT** la création de l'office français de la biodiversité par la loi 2019-773 du 24 juillet 2019, regroupant l'agence française pour la biodiversité et l'office national de la chasse et de la faune sauvage ;

**CONSIDERANT** la proposition de modification de la désignation des représentants de FRANSYLVA Occitanie du 22 novembre 2019 ;

**CONSIDERANT** la proposition de modification de la désignation des représentants de la fédération régionale des chasseurs du 15 mai 2019 ;

**CONSIDERANT** la proposition de modification de la désignation des représentants de la fédération régionale des entrepreneurs (FREDT) Occitanie du 4 février 2020 ;

**CONSIDERANT** la proposition de modification de la désignation des représentants de l'union de la coopération forestière française (UCFF) du 13 octobre 2020, par Alliance Forêts Bois ;

**SUR** proposition du directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt,

**ARRETE :**

**ARTICLE 1er :** L'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 22 juin 2017 portant composition de la commission régionale de la forêt et du bois est ainsi modifié :

**a) L'office français de la biodiversité** (représenté par le directeur régional Occitanie de l'office français de la biodiversité, ou son représentant) est substitué à l'office national de la chasse et de la faune sauvage.

**b) Sont actualisées les désignations suivantes :**

« **Au titre de la propriété forestière des particuliers** (représentants désignés par FRANSYLVA Occitanie, union régionale des syndicats de forestiers privés d'Occitanie) :

- Titulaire : M. Pierre ECLACHE
- Suppléant : M. Olivier BRUSQ
- Titulaire : M. Denis PIT
- Suppléant : M. Antoine d'ARAGON »

« **Au titre des coopératives forestières** (désignés par l'UCFF) :

- Titulaire : M. Pierre Antoine GUIRAUD (Alliance Forêts Bois)
- Suppléant : M. Bernard MONTEL (COSYLVA) »

« **Au titre des entreprises de travaux forestiers** (désignés par la fédération régionale des entrepreneurs des territoires Occitanie) :

- Titulaire : Mme Nathalie VALADE-MOREAU
- Suppléant : M. Fabien PEFOURQUE »

« **Au titre des fédérations départementales des chasseurs** (représentants désignés par la fédération nationale des chasseurs) :

- Titulaire : M. Jean-Claude PRADIER (FDC 81)
- Suppléant : M. Max ALLIES (FDC 34) »

*Le reste de l'arrêté est sans changement.*

**ARTICLE 2 :** Le secrétaire général pour les affaires régionales de la région et le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de région.

Fait à Toulouse, le **20 NOV 2020**

Pour le préfet de la région Occitanie  
et par délégalion,  
le ~~Secrétaire général~~  
pour les affaires régionales

**Nicolas HESSE**